

U-18-12

Résolution pour l'AGA 2018

Motionnaire : Zone 4

Sujet : Système à numéros de facturation

Attendu que le système à numéros de facturation utilisé au Nouveau-Brunswick est unique à cette province et qu'il n'est plus du tout d'actualité, et

Attendu qu'un trop grand nombre de Néo-Brunswickois n'ont pas de médecin de famille, et

Attendu que des règlements bureaucratiques désuets dissuadent les médecins d'établir leur pratique au Nouveau-Brunswick, où nous en avons pourtant grandement besoin,

Il est résolu que l'UMNB exercera des pressions auprès du ministère de la Santé pour qu'il modifie le système afin de baser le recrutement sur des études de données sur la population et sur les besoins des collectivités.